



INFOS-RETRAITÉS

VENDEE

Décembre 2016

ÉDITORIAL

par Alain Viaud

Devoir d'expression... démocratique

La parole est aujourd'hui contestée, par trop vulgarisée. Dans un monde si médiatisé, le trop plein de communication trouble les esprits et la course après le temps n'autorise pas assez le nécessaire recul, l'indispensable réflexion. On twitter, on cherche le buzz, la bonne formule qui fera mouche... et on abandonne l'explication, on refuse l'évidence de la complexité. En un mot, le débat démocratique s'appauvrit.

Le contexte n'aide pas, et malheureusement l'exemple vient d'en haut. Le mélange de la parole rare et réfléchie de la fonction présidentielle avec le bavardage médiatique fait mal à la démocratie. Les pugilats, les petites phrases, les « vacheries » entre candidats font mal à la démocratie et on est si loin de l'échéance.

Ecrire cela sans explication, je mesure le risque. Non, il ne s'agit pas d'entrouvrir la porte au moindre discours populiste. Il s'agit de nous interroger sur la voie, sur les voies à défricher pour que la parole redevienne utile, redevienne productive de solutions et non pas seulement de dénonciations, d'étalements de problèmes et au mieux de « y'a qu'a, faut qu'on ».

Que faire pour ne pas réduire la parole du peuple à un vote tous les cinq ans même s'il est évidemment indispensable de s'exprimer à cette occasion ?

La CFDT s'y attelle. La section syndicale d'entreprise acquise au lendemain des événements de 68 ; le droit d'expression obtenu dans les lois

Auroux en 81. Nous, les anciens, savons les avancées que ces acquis qualitatifs ont permises. Aujourd'hui, la CFDT, nous invite, en plein milieu du barnum préélectoral, à réfléchir à l'avenir du travail. Une façon de dire d'une part, que les problèmes de fond sont suffisamment prégnants pour ne pas tout geler pendant les mois qui nous séparent de la présidentielle et d'autre part que, au-delà des programmes qui nous sont proposés, l'analyse et les propositions de celles et ceux qui ont les pieds dans la glaise ont leur importance. Nous vous invitons donc à répondre à cette enquête, les anciens travailleurs étant, en effet, aussi invités à donner leur opinion. Cette gigantesque enquête réalisée avec l'aide de partenaires scientifiques et médiatiques allie intelligemment les moyens modernes de recueillir la parole avec la nécessité de la rendre aux acteurs de terrain.

Nous développons dans ce journal, avec l'action revendicative, base de la parole syndicale, d'autres moyens de vous exprimer.

Oui, il est possible d'agir pour et pas seulement contre. Oui, il est possible de chercher les solutions et pas seulement dénoncer les problèmes. Oui, il est possible d'agir socialement et pour la société toute entière, de manière intergénérationnelle, comme nous invite à le faire notre Union régionale dans son congrès (article aussi dans ce journal).

Le devoir d'expression a encore de beaux jours devant lui s'il n'est pas réduit à l'anonymat d'internet, s'il ne se contente pas de la dénonciation... En un mot, s'il reste élaboré collectivement, réfléchi, débattu. Pierre Rosanvallon, un de nos anciens, appelle cela : « l'approfondissement de la démocratie »...

SOMMAIRE

Page 1 : Éditorial

Page 2 : Pouvoir d'achat : rester vigilant

Page 3 : Congrès de l'URR

Page 5 : Assemblée générale de l'UD

Page 6 : Commission loisirs : visite de la Chaume

Page 7 : Semaine Bleue aux Herbiers

Page 8 : Agenda - Infos diverses - ASSECO

La CFDT retraités a lancé, partout en France, le 20 septembre dernier, l'alerte contre l'érosion programmée des pensions, tant des pensions liquidées que celle du taux de remplacement des pensions à la liquidation. Le mécanisme de revalorisation des pensions sur les prix est responsable de cette érosion, érosion d'autant plus importante que la croissance repart.

Chacun le sait, le ressent, le gel des pensions est effectif depuis 3 ans maintenant. Le niveau de vie des salariés progresse en moyenne de 1% par an alors que celui des retraités stagne. Selon le COR (conseil d'orientation des retraites) pour le cas type du salarié non-cadre du privé à carrière complète, le « taux de remplacement » du salaire par la pension de retraite passerait de 75% pour la génération 1950 à 65% pour la génération 1990 si le système d'aujourd'hui devait perdurer.

Il s'agissait donc d'alerter tant sur la situation des retraités d'aujourd'hui que des futurs retraités qui seront très

impactés par ces évolutions si rien ne change. C'est ce que nous avons crié dans les rues de Rennes à plus de six cents, le 20 septembre.

Oui, notre lutte est une lutte solidaire entre génération. La confédération appuie notre organisation nationale de retraités (l'UCR) dans cette démarche. Nous pouvons regretter l'absence d'unité d'action (hors l'UNSA) pour des raisons extérieures à cette juste lutte. Mais nous ne devons pas baisser les bras !

NOUS NE LACHERONS PAS PRISE

Sans attendre les futures initiatives nationales, votre syndicat a décidé de continuer l'action sous une autre forme en réalisant un dossier à destination des futurs candidats des élections à venir. Nous transmettrons aussi ce dossier à nos instances régionales et nationales qui se sont montrées intéressées par notre initiative (voir exposé ci-dessous)

Retraites et pouvoir d'achat : montrer (dé-montrer) que le compte n'y est pas !

Notre objectif :

- poursuivre notre action pour défendre le pouvoir d'achat des retraités ;
- réaliser un dossier destiné à prouver que le « reste à vivre » des retraités diminue comme un « noyau de cerise » écrasé entre des pensions bloquées et des charges fixes incontournables qui ne cessent d'augmenter ;
- populariser ce dossier auprès des candidats à la présidentielle comme aux législatives d'une part, et auprès de nos structures à l'interne d'autre part.

Pouvoir d'achat des basses pensions et mesures sur la CSG

Le gouvernement a décidé de relever les seuils d'imposition pour les différents niveaux de CSG auxquels les retraités sont assujettis. On peut se réjouir de cette mesure qui corrige certains effets pervers de la réforme des modalités d'imposition du taux réduit de CSG à 3,8%. Mais cette réformette peut – elle aussi – avoir ses effets pervers. On ne doit pas, en effet, financer l'amélioration du pouvoir d'achat des plus démunis sur le dos du financement de la sécu. Il faut rester vigilant sur ce point ; Et on attend toujours de vraies mesures pour relever les basses pensions et le pouvoir d'achat des retraités concernés en rappelant que notre revendication reste : pas de retraite complète en dessous du SMIC !

Comment nous allons réaliser ce dossier ?

Nous étudierons une bonne vingtaine de situations, soit trois à quatre cas par catégories repérées et selon la grille de situations suivantes :

Personnes seules : pension de moins de 1 000 euros ; de 1 000 à 1 500 euros ; plus de 1 500 euros

Couples : pension de moins de 2 000 euros ; de 2 000 à 2 500 euros ; plus de 2 500 euros

Les situations étudiées seront - toutes choses égales par ailleurs - stables sur les trois dernières années (2014-2015-2016) pour permettre les comparaisons.

Ce sont les ULR qui seront maîtres d'œuvre des enquêtes réalisées ; enquêtes qui seront, bien sûr, anonymes. L'adoption du dossier est prévue pour le conseil du 6 avril 2017.

Nous serons évidemment appelés à en reparler.

AGENDAS ET GUIDES 2017



Il en reste quelques-uns.
Contacter l'UTR à la Roche :
vendee@retraites.cfdt.fr

Le 4^{ème} congrès de notre union régionale s'est tenu le 15 novembre dans notre département, à l'HERBERGEMENT

Plus de cent délégué(e)s réuni(e)s pour faire le bilan des quatre années passées et débattre de l'intergénérationnel puisque tel était le thème de la résolution proposée.

Notre région est la 4^{ème} région de l'Union Confédérale des retraités CFDT. Elle a donc des responsabilités. Le 20 septembre, nous avons réuni la plus grosse manif régionale à Rennes pour défendre le pouvoir d'achat. Cette question, et bien d'autres d'actualité, sont venues dans le débat, notamment à la fin de la journée, après l'intervention de la représentante de l'UCR par un jeu de questions-réponses avec la salle.

Notons aussi la présence de la secrétaire générale de l'URI (union régionale interprofessionnelle) qui, par sa présence, a montré l'intérêt de la CFDT toute entière pour le développement du syndicalisme de retraités. Notons que le congrès de l'URI se tiendra aux Sables d'Olonne en mai 2017 ; nous aurons bien sûr l'occasion d'en parler.

L'UTR Vendée accueille les congressistes



Jacques PEZARD s'est chargé d'accueillir les congressistes. Voici quelques extraits de son intervention :

Au nom de l'UTR 85, bienvenue en Vendée pour notre quatrième Congrès Régional des Retraités CFDT.

Nous allons parler à ce congrès d'intergénérationnel.

D'ici à 2040, La Vendée comptera 840 000 habitants. La population vendéenne s'accroît chaque année de 7 000 habitants dont 3 000 retraités de plus chaque année. Au final, il y aura 310 000 retraités à cette date !

Parmi eux, il y a les NANTIS, les moins NANTIS et ceux qui galèrent avec les minimas.

Nous avons 153 000 retraités au régime général ; 3 800 bénéficiaires du minimum vieillesse dont 65,7 % sont des femmes. La Vendée est bien connue pour ses bas salaires aujourd'hui et ses petites retraites.

Il y a donc de quoi faire pour les syndiqués retraités CFDT de la Vendée, car, si les retraités sont de plus en plus nombreux, l'intendance ne suit pas : problèmes de logement, de santé, de dépendance, de transport et j'en passe. Il y a donc du grain à moudre pour l'UTR 85 et... du potentiel de développement comme je l'espère pour nous tous.

Au final, chaque participant s'est félicité de l'accueil des vendéens et du bon déroulement pratique et matériel du congrès. Que tous les camarades du département qui ont mouillé la chemise en soient remerciés.

Le débat général



Le secrétaire général, Bernard Plantin, a rappelé, dans son introduction, les résultats de notre action : accord sur les retraites complémentaires, accord douloureux mais qui a permis de sauver l'avenir des caisses concernées, avancées sur le tiers payant même si le combat n'est pas terminé, avancées de la loi sur le vieillissement avec tout le travail de suivi à réaliser au travers des décrets à venir, extension de la complémentaire santé... Il est bon, à l'heure où tout est dénigré, de rappeler que nous sommes pour un syndicalisme qui se réserve la possibilité de construire et qui s'attelle concrètement à permettre des avancées revendicatives pour les retraités et au-delà pour l'ensemble des salariés.

Demain, le combat devra se poursuivre notamment sur le pouvoir d'achat et sur les garanties à obtenir pour l'autonomie : deux axes prioritaires d'actions pour l'URR.

Après avoir rappelé les principaux, Bernard Plantin a décrit au regard des événements de ces dernières années, l'utilité et l'efficacité de l'URR.

Toutes les UTR sont intervenues à la suite de cette introduction ainsi que les responsables de commission. Ce fut l'occasion de préciser les actions, les réalisations et le fonctionnement des uns et des autres. Notons dans l'intervention de nos camarades de Loire-Atlantique, le rappel du succès du congrès de l'UCR organisé par la région et notamment par l'UTR 44 en 2015 à Nantes. Henri Chevolleau, secrétaire de l'UTR 44, a également insisté sur la nécessité de maintenir la



ASSEMBLEE GENERALE DE L'INTERPROFESSIONNELLE AVEC LAURENT BERGER

L'UD (union départementale) s'est réunie à Dompierre-sur-Yon le 3 novembre. Une bonne centaine de militants faisaient le point de la situation.

Cette AG a donné l'image d'une CFDT en ordre de marche. La CFDT, au plan départemental, représente 38% des voix aux élections professionnelles et 7 800 adhérents. Un résultat qui ne doit rien au hasard et qui s'appuie sur un travail de proximité.

Ainsi, 3 à 4 000 salariés des TPE ont été rencontrés et la démarche a été appréciée. Un guide pratique sur les droits de ces salariés a été distribué. 80 000 salariés des TPE sont appelés à voter. Il s'agit d'obtenir pour eux les mêmes droits que les droits obtenus par les salariés des grandes entreprises. La CFDT a particulièrement agité sur la situation des assistantes maternelles où elle est bien implantée.

Laurent Berger a fait le lien avec les préoccupations du national. Les élections syndicales dans les TPE constituent, en effet, un enjeu sur la représentativité des organisations en général (Voir aussi en dernière page). Et chacun sait que la CFDT aspire à devenir la première organisation de ce pays à l'horizon de mars 2017, date où seront publiés les résultats électoraux syndicaux sur les quatre dernières années.

Autre initiative nationale, la formidable enquête sur le travail qui a déjà recueillie plus de 140 000 réponses ! Une bonne façon de porter les préoccupations des salariés dans la période pré-présidentielle qui s'ouvre.

Très petites entreprises, enjeu pour la CFDT

Syndicat très représentatif en Vendée (38 %), la CFDT se concentre sur les élections professionnelles de décembre.



Pascal Vrignaud, secrétaire général de l'union départementale, Laurent Berger, secrétaire national de la CFDT, et Mado Grossin, secrétaire générale adjointe de l'UD.

Le lendemain, Ouest-France évoquait aussi cette rencontre.

Le conseil de l'URR a été élu. Nos trois représentants sont : Jacques Pezard, Pierre-Marie Bernard et Didier Jacquet. Le secrétaire général de l'URR, Bernard Plantin, qui se représentait, a été réélu à ce poste.

Comme dit en introduction, le congrès s'est terminé par un bon échange avec la représentante de l'UCR. Ce qui a permis un tour d'horizon de l'actualité : indexation, basses pensions, mesures CSG, loi sur le vieillissement... Tout cela est repris par votre journal au fil de l'actualité sans compter votre information dans le Fil Bleu.

Au total, nous avons une URR en ordre de marche. A nous de continuer à y prendre toute notre place.

L'intervention sur l'amendement n° 1

Nous demandons au rapporteur de bien préciser la volonté de l'URR au travers du texte présenté. S'il s'agit d'appuyer une démarche volontariste d'incitation à prendre toute notre place dans la vie de l'UCR, nous sommes pour et donc contre l'amendement. Etant entendu que cette démarche devra se faire, évidemment, en plein accord avec les UTR de la région et tout particulièrement avec l'accord de l'UTR dont est issue le ou la candidat(e). Nous pensons, en effet, que l'URR est dans son rôle de coordination pour impulser cette démarche.

Mettre dans notre résolution, notre volonté d'aboutir, nous pensons que nous sommes majoritairement pour cette incitation, même si d'aucuns peuvent penser qu'il s'agit d'un vœu pieux. Il est sain que la 4ème région en adhérents, celle qui à le mieux mobilisé le 20 septembre ou le moins mal ; il est sain donc, que cette région, la nôtre, marque en congrès sa volonté de prendre toute sa place dans la vie de l'UCR.

Au final, quitus a été donné à l'équipe sortante avec 95,79% des mandats. Le quitus financier a été quant à lui accordé à 93,93% des voix. La délégation de l'UTR (nous étions 9) a, quant à elle, voté le rapport d'activité par 18 pour et 4 abstentions, et le rapport financier par 13 pour, 2 contre, 7 abstentions.

La résolution

La résolution porte sur l'intergénérationnel. Y sont développés tous les aspects indispensables d'une culture du vivre ensemble. Cette résolution a été beaucoup travaillée en amont et a fait l'objet d'un large consensus parmi les délégations. Vous pourrez retrouver l'intégralité de cette résolution sur notre site. Il y a là un enjeu essentiel pour développer une harmonie solidaire entre quatre générations qui désormais cohabitent avec l'allongement de la vie. Il s'agit de développer une mixité sociale et générationnelle incluant notamment pour les plus anciens le maintien du lien social.

La résolution développe, par ailleurs, avec cet éclairage les priorités revendicatives de la région, l'adaptation de son fonctionnement à ces priorités et notamment le programme de travail des commissions.

Un amendement a fait l'objet d'un débat, l'URR souhaitant au vu de l'importance de notre région que nous fassions tout pour avoir une candidature au bureau de l'UCR. La Loire-Atlantique préconisait la suppression de cet article y voyant une obligation que nous ne pourrions peut-être pas tenir. Nous avons soutenu le projet de la région (voir extrait ci-contre de notre intervention)

L'amendement a été rejeté par 60,79% des voix. Pour sa part, notre UTR a mis tous ses mandats pour soutenir la proposition initiale.

La résolution a été adoptée par 99% des mandats

clarté sur l'unité d'action en déplorant que des différences sur des sujets extérieurs (loi travail) servent à certains comme base de refus pour défendre les retraités ce qui a conduit à deux journées d'action sur le pouvoir d'achat : une le 20 septembre et une le 29. Enfin, nos camarades du 44 ont insisté sur la préservation de l'échelon UTR dans le débat en cours au national sur le devenir des structures.

L'intervention de notre UTR dans ce débat a été appréciée. Ci-joint quelques extraits de cette intervention portée par Alain VIAUD au nom de notre syndicat

Elle s'est faite en trois points :

- la santé de notre UTR
- La nécessité d'un syndicalisme de proximité
- Deux messages à l'Union Régionale

La santé de l'UTR Vendée

Nous multiplions les initiatives pour garder nos adhérents et faire venir de nouveaux adhérents. Au sein des ULR, nous cherchons à améliorer la circulation de l'information. Les réunions à thème. Avec les syndicats actifs, nous cherchons aussi les contacts et les rencontres. Reste que nous ne sommes pas satisfaits de notre développement. Nous sommes certes en légère progression mais nous devrions aller bien au-delà, au regard des nombreux départs en retraite des adhérents salariés ; au regard également de l'arrivée massive en Vendée, où il fait bon vivre, de milliers de retraités venus d'ailleurs.

La nécessité d'un syndicalisme de proximité

Nos dernières initiatives : une journée de travail inter-ULR. Nous avons cherché les mutualisations, le partage des réseaux, etc... Nous avons débattu des attentes des ULR vis-à-vis de l'UTR et vice et versa. Nous travaillons également à l'amélioration de notre couverture géographique. La résolution de notre congrès s'est donné l'objectif de 6 ULR en bon état de fonctionnement. Avant la mi-mandat, nous en avons 5 avec la relance de l'ULR des Sables. Reste l'ULR de Challans. Malgré les difficultés de renouvellement des militants, nous avons la volonté d'y arriver. Le bon fonctionnement de notre UTR passe, pour nous, par le bon fonctionnement de nos ULR. Les ULR représentent, pour les UTR, les sections syndicales d'entreprise des syndicats de salariés. C'est vital. C'est à ce niveau que nous rencontrons les adhérents.

Les messages à l'URR : 2 points

- Les suites de l'action du 20

Si on comprend la nécessité d'avoir précipité l'action pour être présents le 20 avant le 29, nous avons été interloqués par l'absence de préparation de ce rendez-vous. Si nous avons été déçus de la faiblesse de notre propre mobilisation, nous invitons à une vigilance accrue pour le prochain rendez-vous.

Et la suite ? Il en faut une car le sujet est grave et la pente à remonter très raide car, oui, la non-indexation d'aujourd'hui fera les basses pensions de demain. L'UTR 85 a décidé de construire un dossier simple (présentation dans ce journal), il s'agit pour nous de démontrer que l'indice des prix condamne les pensionnés à avoir une vie quotidienne de plus en plus dure. Et, au final, il est proposé de porter ce dossier à la connaissance de nos instances à l'interne et aux candidats de 2017 à la présidentielle comme aux législatives. (la région et le national, présents au congrès, se sont montrés intéressés)

- La réforme des structures.

Dans la réflexion en cours à l'UCR, n'oublions jamais que notre légitimité part d'une action de proximité et qu'il faut du monde pour la conduire. Nous pouvons donner des leçons sur la simplification nécessaire de l'appareil d'état ou des collectivités territoriales mais nous devons progresser pour éviter l'armée mexicaine où il y aurait plus de généraux que d'hommes de troupes. Quand nous disons cela, nous sommes conscients des difficultés. Nous pensons que le sujet est moins la disparition de structures que le progrès vers plus de complémentarité et toujours au service de l'action sur le terrain.



VISITE GUIDÉE DE LA CHAUME : UN PUR MOMENT D'HISTOIRE LOCALE !!!

L'équipe de l'ULR des Sables d'Olonne a été heureuse d'accueillir les retraités CFDT venus de toute la Vendée dans un cadre idyllique à la sortie de la forêt d'Olonne et tout près de la mer.

Sous les pins, les adhérents, adhérentes et leurs proches se sont restaurés après un apéro d'accueil bienvenu, suite à une visite de La Chaume passionnante mais un peu longue pour certains. L'après midi, un bon groupe est parti « à l'assaut » du littoral pour en déceler toutes les richesses avec l'aide des commentaires de notre ami Jean-Jacques COUTON (voir ci-contre).

Au total une journée réussie, avec un temps splendide et des participants pleinement satisfaits selon notre enquête « radio –pins maritimes ! »

Gérard Mornet nous accueille place Maraud au pied de la tour d'Arundel pour nous commenter et débiter la visite de la Chaume. Nous sommes une bonne cinquantaine pour commencer la déambulation.

La place Maraud était autrefois connue sous le nom d'Anse de la Fontaine ou de place des Poûts, du nom des fameux poteaux où les pêcheurs mettaient leurs filets à sécher. Ils étaient nettoyés dans le lavoir situé au milieu de cette place, les filets étaient réparés par les tapineuses ; en parler chaumoises signifie « réparer » et bien sûr elles étaient payées... aux trous !

Elles étaient aussi appelées *garçonnes* ; ailleurs sur les côtes de France on les appelait *ramendeuses*. Il y avait également une cale qui permettait au bateau de sauvetage, au XIX^{ème} siècle, de s'élancer pour aller secourir les navires en difficulté. Quant à Anselme Maraud (1842-1910), patron du canot de sauvetage, il fut un héroïque sauveteur en mer, décoré de la Légion d'Honneur. Également conseiller municipal, il fut à l'origine des fêtes de La Chaume.

Fin XIX^{ème} et début XX^{ème} siècle, la Chaume devient un grand port sardinier. À l'apogée, quinze confiseries (conserveries) emploient des milliers de femmes, la plupart, des femmes de marins. À l'appel de la corne ou d'une cloche (chacune avec un son différent), elles se dirigent vers les usines.



Nous continuons le long du chenal vers le prieuré St-Nicolas. À droite les logements pour vacanciers ont remplacé les confiseries. En face, sur le quai, les sardinières déchargeaient sur la cale le poisson destiné aux conserveries. Gérard Mornet nous montre les empreintes encore bien visibles des cordes qui servaient à remonter les caisses de sardines des bateaux. De chaque côté du chenal se trouve le chemin de halage ;

nous l'empruntons sans tirer de bateaux. C'était des haleuses qui faisaient avancer les bateaux (chaloupes sardinières) en tirant sur une corde, quand le vent n'était pas assez fort.

Nous arrivons au pied du prieuré St-Nicolas où a été construit en 1971 le mémorial des péris en mer, un monument dédié aux marins disparus en mer. Une œuvre en forme de vague réalisée par l'artiste vendéen Jacques Laumoises.

Le prieuré St-Nicolas a été édifié au XI^{ème} siècle par les moines de Talmont. Laissé à l'abandon et en ruine il est transformé en salle d'exposition en 1978.



La pause devant le fort Saint-Nicolas

La balade se poursuit en nous arrêtant de temps en temps au gré des dires de notre guide. Les anecdotes ne manquent pas parce qu'à la Chaume, on entretient depuis longtemps un parler gouailleux. Dans les discussions il y a toujours « véreuse ou vérole à maquereaux » et bonjour pour dire bonsoir, menteur « et t'as qu'à croire ».



Pas facile à comprendre mon rate !

Puis, nous voilà arrivés place Sainte-Anne, tout le monde suit, (le temps est parfait), où une fresque en trompe l'œil de l'artiste local Manfred Landreau croque des personnages du cru. Pour le bonheur de tous, cette fresque rend vie à des hommes de mer : Nanan, Oscar, Charlitte sous l'œil avisé d'Éliane dit « la Crabote », légendaire figure chaumoise. Ça vaut le détour.

L'église St-Nicolas, autrefois un ancien oratoire dédié à Ste-Anne. Un clocher typique à la côte, à l'intérieur une maquette de bateau suspendu ainsi qu'un vitrail, souvenir d'un sauvetage miraculeux.

Après avoir emprunté les rues de l'amour, du regard et du soupir puis, descendu la rue de l'hirondelle, une des plus anciennes venelles de la Chaume nous voilà au terminus.

Notre visite se termine. Nous remercions Gérard Mornet pour sa sympathique visite commentée de la Chaume.

Maintenant passons aux choses sérieuses, route vers l'apéro.

Menteur !

Visite de l'après-midi

Lors de la promenade au bord de la mer, une pause face à l'Océan, à l'embouchure de l'Auzance, appelée « Hâvre de Gachère », a permis de faire un point sur l'évolution du littoral.

En remontant à 20 000 ans avant notre ère, lors du maximum de la dernière glaciation, en moyenne sur l'ensemble du littoral français, la mer était 150 km plus loin et le rivage était 120 m plus bas, que le niveau actuel.

Le réchauffement et la fonte des glaces ont permis de retrouver progressivement l'aspect actuel. L'Auzance, comme d'autres petits fleuves de Vendée, ont connu, lors des siècles passés, une activité de navigation.

Beaucoup d'échanges se faisaient par la mer. D'après une carte de Claude Masse de 1703, en 1660, il y avait encore des barques qui allaient chercher le sel des marais, mais au début du XVIII^{ème}, le chenal n'était plus utilisé et les eaux s'écoulaient mal.

La promenade s'est poursuivie dans ce site naturel remarquable, à travers la plage, les dunes, la forêt.



Comment elle a été vécue à l'ULR des Herbiers

« A tout âge faire société » : c'était le thème national reconnu pour la semaine bleue 2016. Rappelons que la semaine bleue est un moment privilégié pour informer, sensibiliser sur la contribution des retraités à la vie sociale, sociétale, économique et culturelle de la société et, aussi, informer, sensibiliser, confronter les situations, préoccupations, difficultés, atouts des seniors.

L'ULR des Herbiers a donc profité de ce moment privilégié pour inviter adhérent(e)s et sympathisant(e)s à se réunir pour échanger sur la situation de chacun et chacune ; « parler des différents âges de la vie et répondre à la question : comment trouver sa place dans notre vie de retraités »

Pour aider à l'échange, une invitée, Madame Pascale PINEAU, psychologue

Au final, une rencontre riche et conviviale.

Citons quelques expressions des participants et quelques réponses de l'intervenante :

Extraits de phrases entendues des participant(e)s

- ◆ « A la retraite, on se sent exclu(e), mis de côté, on ressent un sentiment d'inutilité, d'ennui et de solitude... une grande perte de repères »
- ◆ « Ceux qui n'ont pas internet ou autre, on se sent comme poussé dehors »
- ◆ « Important d'aimer ce que l'on fait, y trouver du plaisir »
- ◆ « Les autres peuvent nous aider à trouver des ressources »
- ◆ « Chacun(e) de nous a en lui des réserves pour rebondir face aux difficultés de la vie. »

Extraits de propos entendus de l'intervenante

- « Toute la vie, il nous faut se préparer à vivre des changements imprévus : Ex : licenciement, chômage, accident, deuil, séparation... « D'autres moments de la vie sont plus prévus : passage de l'enfance à l'adolescence, la trentaine, la quarantaine... la retraite est un changement prévu, c'est une transition programmée... il faut souffler et voir ce qui se passe pour moi, s'autoriser à prendre du temps pour soi, ne rien faire (enfin) savoir répondre favorablement, dire oui mais oser aussi dire non ! »
- Connaissance de soi « apprendre à s'écouter pour savoir de quoi on a besoin »
- « Les compétences que l'on avait, sont toujours d'actualité, au travail, elles étaient là... aujourd'hui encore, elles existent, on peut même en développer de nouvelles »
- « Mettre en mots pour soulager les maux : faire un état des lieux quand ça va mal, on a pu être mis à mal par la souffrance et on reconstruit à tout âge avec ce qui est là maintenant ».
- « On passe d'une phase avec des obligations à un autre moment où l'on va devoir choisir pour soi, à chacun de nous de faire émerger des idées »
- « Trouver sa place c'est une construction intime »
- « Le bonheur : du plaisir et du sens »
- « PENSEZ à VOUS ! »

A la fin de la rencontre, tout se terminait comme il se doit par le pot de l'amitié. Comme le disait l'ULR dans son invitation en citant Henri MATISSE : « On ne peut s'empêcher de vieillir mais on peut s'empêcher de devenir vieux » !

L'agenda

Quelques dates à retenir :

En 2017 : Conseil de l'UTR les 2 février, 6 avril, 8 juin

20 janvier 2017 : Galette de l'UTR

31 mai 2017 : Congrès de l'URI

16 novembre 2017 : Assemblée générale de l'UTR

Votre journal au format numérique

Exceptionnellement, ce numéro de votre journal est adressé à tous en format papier. Les prochains seront adressés en format numérique à tous les détenteurs d'une adresse de courriel.

Infos... Infos... Infos... Infos... Infos... Infos...

PARLONS TRAVAIL

La grande enquête sur le travail lancée par la CFDT connaît un réel succès puisque au 29 novembre, plus de cent cinquante mille questionnaires ont été reçus. Une vraie réussite qui démontre que la CFDT touche juste, bien au-delà de ses seuls adhérents, en proposant ce questionnaire. **> Je participe**

Que l'on soit en activité ou retraité, il est encore temps d'y répondre (jusqu'au 31 décembre) sur

www.parlonstravail.com



ÉLECTIONS TPE

Initialement prévues en décembre, ces élections, qui concernent les entreprises de moins de onze salariés, ont été repoussées en raison d'un pourvoi en cassation de la CGT. Elles se dérouleront donc du 30 décembre au 13 janvier. Elles permettront la répartition des sièges au sein des futures commissions paritaires régionales interprofessionnelles (CRPI). Elles seront chargées

- d'informer les salariés et les conseillers sur leurs conditions de travail ;
- de faciliter la résolution des conflits individuels ou collectifs ;
- de faire des propositions en matière d'activités sociales et culturelles.

Elles mesureront également la représentativité des organisations syndicales et serviront de base à la désignation des conseillers prud'hommes dans le cadre du renouvellement de 2017

Donc, même si vous ne votez plus, faites voter :

CFDT...

LOISIRS A LA CARTE

L'association «Loisirs à la Carte» a été créée par Cezam Pays de la Loire, pour que les salariés partant à la retraite, puissent toujours avoir accès, via la carte Cezam, aux activités de loisirs et culturelles. Elle donne également accès à une couverture santé de qualité.

Elle propose :

- + de 140 000 références spectacles (concerts, manifestations sportives...) en France.
- Un service e-billet en ligne ; imprimez vos places directement de chez vous !
- Un service paiement en ligne
- Une application smartphone Cezam pour localiser tous les partenaires
- Inscription possible à la newsletter Cezam (*bons plans, jeux...*)
- Des partenaires tourisme, culture, parcs de loisirs, vie pratique, sports...
- Économisez sur vos vacances (*séjours, voyages, camping, locations été, locations hiver, forfaits remontées mécaniques, location de matériel de ski...*)

Plus d'infos sur www.cezampdl.org

L'ASSECO-CFDT de Vendée

Une association départementale de consommateurs pour un soutien individuel pour ses adhérents dans le cadre d'un litige de la consommation et le surendettement

Une question ? Un conseil ?

ASSECO-CFDT 85
16, bd Louis Blanc BP 129
85004 LA ROCHE-SUR-YON
Tél : 02.51.37.84.47 - Fax : 02.51.44.87.65
Courriel : cfdt.asseco85@orange.fr
Permanence : mardi de 14 à 17 heures.
Coût de l'adhésion annuelle : 5 euros